

Seconde générale et technologique

Une classe de détermination, qui prépare à toute filière générale ou technologique.

Des enseignements d'exploration tournés vers les domaines des sciences et techniques : sciences de laboratoire, sciences environnementales.

Un test de positionnement (en français et mathématiques), des heures d'accompagnement personnalisé.

Sections et activités sportives : Equitation, Rugby, Cyclisme.

Contact :

Florence Michalet

Tél. : 04 71 46 26 60

Courriel : florence.michalet@educagri.fr

Rencontres possibles sur rendez-vous

Conditions d'admission

La classe de seconde est une classe de l'Education Nationale.

L'admission fait suite à un avis favorable du conseil de classe de troisième et à la procédure d'affectation dès la fin du mois de juin (saisie Affelnet lycée effectuée par l'établissement d'origine).

Notification d'affectation transmise par le collège fin juin à l'issue de la commission d'affectation.



③ Enseignements optionnels

Pratiques physiques et sportives : Equitation, Rugby, Cyclisme	3 h
Hippologie - Equitation (option)	1,25 h à 2h
Pratiques socio-culturelles (Vidéo)	2 h

① Enseignements communs

Français	4 h
Histoire – Géographie	3 h
Langue Vivante 1 :Anglais	3 h
Langue Vivante 2 : Espagnol (autres : CNED)	2,5 h
Sciences économiques et sociales	1,5 h
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la terre	1,5 h
Education Physique et Sportive	2 h
Enseignement moral et civique	0,5 h
Sciences numériques et technologies	1,5
Accompagnement personnalisé	

② Enseignements optionnels

Ecologie, Agronomie et Territoire et développement durable (EATDD)	3 h
et 1 au choix parmi	
Biotechnologies	1,5 h
Sciences de laboratoire	1,5 h

Poursuite d'études

Si les résultats scolaires le permettent, l'orientation est possible au

Lycée Georges Pompidou dans les filières suivantes en classe de première :

- générale (vous choisissez 3 enseignements de spécialité : Biologie écologie, Mathématiques, Physique Chimie)
- technologiques STL et STAV (vous choisissez une série qui comprend 3 enseignements de spécialité)

ainsi que dans tout lycée général ou technologique du Ministère de l'Education Nationale
Information sur le site de l'onisep : <http://www.secondes202x-202x.fr/>



Enseignements optionnels

Ecologie, Agronomie et Territoire et développement durable (Eatdd)	3 h
--	-----

Enseignement pluridisciplinaire alliant activités de terrain et de laboratoire, visites, interventions, autour de thèmes scientifiques et environnementaux : Biologie, Ecologie, Eau, Forêt, Paysage, Agronomie ... Projet : Bac général ou Bac technologique STAV

Biotechnologies	1,5 h
-----------------	-------

Sciences de laboratoire	1,5 h
-------------------------	-------

Découverte pratique des sciences en laboratoire : chimie, biochimie, microbiologie, biologie humaine ... Projet : Bac technologique STL ou Bac général

Test numérique de positionnement

Pour vous permettre de connaître vos acquis et vos besoins en français et mathématiques

Le test de positionnement comprend
2 passations de 50 minutes chacune

1. FRANÇAIS

- ✓ Compréhension de l'oral
- ✓ Compréhension de l'écrit
- ✓ Compréhension du fonctionnement de la langue
- Optionnel* Expression orale*
Mise en situation d'échange oral

2. MATHÉMATIQUES

- ✓ Organisation et gestion de données
- ✓ Nombres et calcul
- ✓ Géométrie
- ✓ Calcul littéral

Exercices différenciés selon la voie

Résultats

La correction est automatisée. Les résultats sont communiqués aux élèves. Ils sont traités anonymes en dehors de l'établissement.

* Dans les établissements volontaires

Accompagnement personnalisé

Chaque lycéen bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins, notamment pour consolider sa maîtrise de l'expression écrite et orale (Soutien en mathématiques : mise à niveau en informatique, technologies de l'information et de la communication. Soutien en français : méthodologie, aide à la prise de notes).

L'accompagnement comprend une aide au choix de l'orientation :

- Pour accompagner chaque lycéen dans la conception de son projet de poursuite d'études
- Pour le choix de sa voie en vue de son passage en 1^{re} (générale ou technologique)
- Pour déterminer, en fonction des études supérieures envisagées, ses trois enseignements de spécialité s'il envisage une 1^{re} générale ou sa série s'il envisage une 1^{re} technologique.